

ÉCHILLEUSES ROG'INFOS

COMPTE RENDU SUCCINCT

DES CONSEILS MUNICIPAUX

Juillet 2022

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Place de l'église 45390 Echilleuses

Tél.: 02.38.33.60.09 commune.echilleuses@orange.fr

Ouverture Mairie en juillet

A compter du 4 juillet. La permanence au public aura lieu le vendredi de 18h à 19h. Les mails et les messages téléphoniques seront traités par les élus. Au besoin déposer un courrier dans la boite aux lettres.

CONSEIL MUNICIPAL

Septembre
SAMEDI DES ÉLUS
Septembre
SITE INTERNET
echilleuses.fr

SIAEP - BEG

Place de l'église 45390 Echilleuses

Sur rendez-vous

Tél: 02.38.34.32.51 siaepbeg@orange.fr

URGENCE SICAP

Tel: 02 38 30 29 16

Directeur de publication

Alexandre Léotard

Rédaction

Comité de rédaction

Mise en page

Patrick Legros

Photos - illustration

Patrick Legros, Jacky Richet

DE MAI ET JUIN 2022

NOUVEAU SITE INTERNET.

Le maire présente aux élus le devis ainsi que le visuel prévu du nouveau site internet de la commune, réalisé par la société ARTIFICA qui comprend un abonnement de 24 mois, la création du compte de la commune et la formation pour les personnes en charge de la gestion du site.

Devis adopté à l'unanimité.

TRAVAUX DE RÉFECTION VOIRIE

Le maire présente au conseil un devis de l'entreprise SEVESTRE pour la réparation de trous sur les trottoirs de la place de l'église. Adopté à l'unanimité.

REMPLACEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le maire présente au conseil un devis de la SICAP pour le remplacement de 10 appliques d'éclairage public par des appliques à éclairage LED.

Ce projet étant subventionnable par le SIERP, il propose de déposer un dossier de demande de subvention.

Adopté à l'unanimité.

DIVERS

MAI

- Organisation du repas des ainés de la commune, prévu le 03 juillet à la salle des fêtes.
- Le maire présente le projet d'enfouissement proposé par la SICAP. Les membres du conseil se positionnent favorablement et vont prendre contact avec les différents interlocuteurs. Le dossier sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.
- Point communication sur les problèmes de stationnement.

JUIN

RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS

À compter du 1^{er} juillet, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales.

Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants peuvent choisir entre la publication sur papier ou la publication électronique après délibération.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil opte pour la publication des actes sur support papier.

VOIE FERRÉE : OUVERTURE D'UN CHEMIN

Le maire présente au conseil un devis de l'entreprise SEVESTRE, concernant les travaux de l'ouverture d'un chemin à proximité de la voie ferrée. Adopté à l'unanimité.

DIVERS

- Intervention des pompiers pour la vérification annuelle des poteaux d'incendie.
- Bruno Hyais informe qu'il a été démarché par une société sur un futur projet éolien. Il semblerait que tous les agriculteurs ont été contactés.
- Aude Pillavoine informe que lors de la commission sociale de la CCPG, le règlement intérieur pour l'utilisation du gymnase a été revu.
- Patrick Haslouin rapporte au conseil que lors d'une commission urbanisme de la CCPG, il est envisagé un nouveau PLUI en 2027 et qu'il porterait sur le territoire de plusieurs communautés de communes.

AIRE DE JEUX

Le 23/04/2022 les membres du conseil municipal, a traité et aéré les copeaux de bois de l'aire de jeux de notre commune. Ensuite, 8 sacs de 2m3 de copeaux ont été répandus et ratissés sur le sol, pour que nos petits bouts de choux puissent jouer en toute sécurité dans un espace dédié uniquement à eux.



Pendant ce temps-là, nos charmantes épouses ont planté des fleurs dans les bacs devant le monument aux morts et place de l'église.



8 MAI

Le cortège s'est formé à 11h en direction du monument aux morts avec en tête les deux drapeaux de la commune et celui du Souvenir Français ; suivi des représentants de la brigade de gendarmerie de Puiseaux, qui ont déposé une gerbe au pied du monument, à la fin de la lecture des Rogants morts pour la France. Sur place, honneur aux jeunes avec le discours gouvernemental, lu par Benjamin le cadet d'Aude Pillavoine

deuxième adjointe du Maire.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, partagé sous le préau où les Rogantes et Rogants ont pu admirer une exposition sur les pompiers d'Echilleuses, dans l'ancienne cantine de l'école.



LUDOTHÈQUE PREMIÈRE LA FÊTE DE PÂQUES

Le samedi 30 avril, une après-midi ensoleillée attendait les Rogantes et les Rogants de tous âges, à la Ludothèque ; anciennement la classe élémentaire de notre village.

Des jeux extérieurs autour du thème de Pâques étaient proposés aux enfants et des jeux de société dans la salle nouvellement aménagée tendaient les mains aux joueurs de tous âges. Autour d'un « jeu de dames », d'un « puissance 4 » ou de mémoire, tous les Rogants présents ont pu s'amuser ensemble.

Une mascotte « lapin » est venue distraire les candidats aux jeux et un goûter en plein air ont clos ce beau moment d'échange intergénérationnel. Évidemment, personne n'est reparti sans sa petite surprise chocolatée.

L'association Rog'ants Fêtes espère pouvoir reprogrammer très vite ce genre d'événement; alors n'hésitez pas à y participer plus largement, vous y serez les bienvenus !!!



FÊTES DES VOISINS

Le 10 juin, un peu plus d'une trentaine de personnes et des enfants, ont participé à cette fête des voisins avec bonne humeur et enfin la joie de se retrouver après deux ans de frustration.

Le temps clément nous a permis d'installer les tables dans la cour de la salle des fêtes. Entre une gorgée de sangria, de vin rouge ou blanc, une assiette avec un assortiment de multiples salades succulentes et de grillades, les sourires et même les rires ont ponctué les échanges et les discussions jusqu'à la nuit tombée.

Au début de cette soirée, les calculatrices scientifiques promises pour le passage en 6ème aux enfants du pays, ont été offertes à Thao et Miranda.

L'année prochaine nous espérons qu'en visionnant les photos ci-jointes, vous aurez envie de vous joindre à nous, en apportant boissons et victuailles à partager entre amis. Nous comptons sur vous.



DIVERS

- La citerne à incendie de la ferme de Digny a été remplacée, à la suite d'une mauvaise manœuvre lors de l'installation de la clôture de protection.
- Les rues de notre commune sont majoritairement très étroites et nous attirons particulièrement votre attention sur le stationnement des véhicules qui ne doivent en aucun cas, occasionner une gêne à la circulation routière, en particulier pendant la moisson, vu le gabarit des engins agricoles; gare aux rayures.